

Actu à la Une

Collecte des PPNU le 5 novembre

[Recommander cet article](#)



La prochaine collecte de produits phytosanitaires non utilisables se tiendra le 5 novembre sur 19 sites en Champagne-Ardenne. Elle sera associée à la première collecte d'équipements de protection individuelle.

Les résultats de la dernière collecte de produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) ont mis en évidence que le déstockage des "vieux" produits n'est toujours pas terminé (50% des produits collectés). Face à ce constat et aux multiples retraits de spécialités phytosanitaires à venir, une nouvelle collecte de PPNU sera organisée en novembre prochain à l'échelle de la région.

Où et quand déposer ses P.P.N.U ?

Le 5 novembre prochain, 19 sites seront ouverts en Champagne-Ardenne pour accueillir les détenteurs de produits inutilisables. **Les silos seront ouverts de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

Comment va se dérouler la collecte ?

Comme en 2008, seuls les PPNU ayant le pictogramme Adivalor seront repris gratuitement. Les autres seront pesés sur place et facturés 4 euros HT/Kg à l'apporteur (minimum de facturation de 10 euros HT). La facture délivrée devra être acquittée le jour même. Les apporteurs doivent donc penser à amener leurs chèquiers pour le règlement. Dans tous les cas, une attestation de dépôt vous sera remise lors de votre apport. A noter qu'avant la collecte, il est conseillé de faire un inventaire complet de ses produits phytosanitaires. Pour cela, la liste des produits interdits d'utilisation en 2009 est disponible sur le site Internet de la chambre d'agriculture de la Marne : www.marne.chambagri.fr, rubrique déchets.

Nouveauté 2009 : La collecte des équipements de protection individuelle (EPI)

Dans le cadre de l'utilisation des produits phytosanitaires, les exploitants sont de plus en plus encouragés à utiliser des équipements de protection individuelle (E.P.I) afin de se protéger des risques liés à ces produits. Une fois souillés, ces équipements deviennent des déchets dangereux qui doivent être éliminés dans des conditions adaptées. Aucune filière n'existe actuellement pour la gestion de ces déchets et les E.P.I usagés finissent très souvent dans le circuit des ordures ménagères. Face à ce constat, les chambres d'agriculture de Champagne-Ardenne et leurs partenaires, avec le soutien financier de l'Ademe et du conseil régional, ont décidé de mettre en place une opération de collecte des E.P.I usagés à l'échelle de la région. Cette première édition sera associée à la collecte des P.P.N.U. Elle aura donc lieu le 5 novembre 2009 sur l'ensemble des 19 sites P.P.N.U de Champagne-Ardenne. Les apporteurs pourront venir déposer les équipements

suivants : masques, cartouches, lunettes, visières, combinaisons et gants. Avant la collecte, ils doivent suremballer leurs E.P.I dans un sac, de préférence transparent. Les E.P.I usagés seront ensuite regroupés, le jour de la collecte, dans un sac Adivalor de 500 litres réservé à cet usage sur chacun des sites.

Article publié le 30 octobre 2009

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter les chambres d'agriculture de la Marne : Améline Bidel, tél. 03.26.64.08.13 - email : amelina.bidel@marne.chambagri.fr. Pour l'Aube : Claire Haebig, tél. 03.25.43.72.72, claire.haebig@aube.chambagri.fr

Documents

-  [Les sites de collecte](#)

- [Qui sommes-nous ?](#) ▪ [Informations légales](#)